



Rythmes des enseignants : des avancées, mais le compte n'y est pas... pour le moment

Après le désaveu aux CSE et CTM de la semaine dernière, le ministre apporte quelques avancées sur les 108 heures... c'est un premier signe de reconnaissance, même s'il n'est pas suffisant. En savoir plus [ICI](#). Le SE-Unsa est cohérent depuis le début des négociations : cette réforme des rythmes doit obligatoirement être compensée par des améliorations

pour les enseignants.

Si le contenu des **obligations de service** a évolué, nous attendons toujours une nécessaire **compensation financière** pour les enseignants des écoles.

Si dans les prochains jours nous n'obtenons pas la garantie de cette compensation financière, nous appellerons les collègues à se rassembler devant l'IA, le mercredi 23 janvier à 14 heures, conformément aux décisions issues de la réunion intersyndicale du 10 janvier. Voir [le texte](#) élaboré initialement en intersyndicale.



L'ISOE pour les PE : c'est urgent et c'est [ici](#) !

Toujours pas d'annonce précise mais l'engagement que cette question sera bien inscrite dans l'agenda ministériel. Une bonne raison de continuer à signer, relayer et faire **signer la pétition du SE-Unsa**. Déjà plus de 18 000 signataires, et vous ?

J'envoie mes vœux au Président de la République

Le gouvernement est installé depuis huit mois. Si les choses avancent pour le système éducatif et pour les élèves, les personnels restent sur leur faim. Le SE-Unsa a décidé d'utiliser la période des vœux pour permettre aux collègues de rappeler leurs demandes au Président de la République. Gageons que des milliers de vœux de changement arrivés sur le bureau de François Hollande contribueront à accélérer l'ouverture de discussions, voire de négociations sur leurs conditions de travail. [La carte de vœux est ICI](#)



Jour de carence : des négociations Fonction publique « carrières et rémunérations » en février/mars

L'Unsa Fonction publique a décidé, en ce début d'année, de rappeler par lettre ouverte à la ministre ses revendications en lien avec les fortes attentes des personnels en matière d'emploi et de salaires. L'accent a aussi été mis sur l'abrogation de la journée de carence avec, à l'appui, les dizaines de milliers de signatures enregistrées à la pétition lancée l'an passé. [Lire la suite](#)

Ouvertures/fermetures de classes :

Le 7 février, un Comité Technique est prévu, qui traitera des mesures de carte scolaire pour la rentrée prochaine. Pour nous permettre de vérifier et de suivre votre situation, le document à nous retourner complété est [ICI](#).

Congrès du SE-Unsa 67(1^{er} février 2013) : INSCRIVEZ-VOUS avant le 25 janvier !

De l'**inégalité scolaire**, avec la présence du sociologue Jean Pierre TERRAIL

Réservé aux adhérents ; **inscrivez-vous par mail 67@se-unsas67.org ou par téléphone au 03 88 84 19 19. [Toutes les infos](#)**

Venez à notre rencontre, lors d'une de nos réunions d'info syndicale

A Gerstheim le 16/1, Bouxwiller le 23/1, Molsheim le 30/1, Wissembourg le 13/2, Haguenau le 6/3.

RIS **bilingue** le 6 /2 à l'EE Würtz, Strasbourg

RIS **mouvement** le 13/3 à l'EE M. Cahn, Strasbourg

RIS **préparer ma retraite** le 5/06 EE Neufeld, Strasbourg

Dates, lieux, courrier-type [ICI](#).

Vous souhaitez accueillir une RIS du SE-Unsa dans votre école : contactez-nous !



C'est décidé, j'adhère !

Le SE-Unsa n'existe que grâce à la cotisation de ses adhérents.

Je ne me laisse pas faire, je suis solidaire, **J'ADHERE !**

Notre équipe [ici](#) est à votre écoute au 03.88.84.19.19.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30-13h** et **14h- 17h30**. Mercredi : 9h30 à midi et, par téléphone de 14h à 16h30. **Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)**

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.